

Image not found or type unknown



Fiscalité sur un bien meublé

Par **ziazia**, le **19/03/2015** à **17:54**

bj
je suis propriétaire d'un appartement de 44 m² je souhaite loger ma petite fille en étude de médecine soit gratuitement et faire payer un loyer à sa copine en colocation soit faire payer un loyer à ma petite fille et à sa colocataire, de façon à ce qu'elles puissent bénéficier de l'AL. Pouvez vous m'indiquer la meilleure formule concernant la fiscalité sachant qu'il s'agit d'un meublé.
merci pour votre aide